

Synode : la proposition du cardinal Kasper s'oppose à la miséricorde de Dieu

Article rédigé par *L'équipe libertepolitique.com* -, le 17 juillet 2015

Le débat théologique se poursuit sur l'accès à la communion des divorcés-remariés. Alors que [l'Instrumentum laboris](#) du synode ordinaire (2015) est désormais disponible en français, le Fr. Thomas Michelet op, pointe une difficulté dans la présentation d'un « accord », *a priori* inexistant, sur l'hypothèse d'un itinéraire de réconciliation ou voie pénitentielle, sous l'autorité de l'évêque, pour les fidèles divorcés et remariés civilement.

Dans une note publiée sur le blog du vaticaniste Sandro Magister (www.Chiesa), le théologien dominicain craint que cette ambiguïté ouvre la voie à des pratiques pastorales tellement diversifiées que cela minerait l'unité de la doctrine concernant l'indissolubilité du mariage.

D'où la nécessité de clarifier le plus rapidement possible ce que l'on entend par "voie pénitentielle". Dans la revue *Nova & Vetera*, le Fr. Michelet avait lui formulé la proposition de revenir à la formule de l'"ordo pœnitentium" qui existait dans l'Église ancienne, permettant à toutes les personnes se trouvant dans une situation persistante de non-conformité à la loi de Dieu, de s'engager dans une démarche de véritable conversion pouvant s'étendre sur plusieurs années ou même sur la vie entière.

Pour le théologien, l'accès à la communion des divorcés-remariés proposé par le cardinal Kasper n'est pas conforme mais opposée à l'authentique miséricorde de Dieu. « Une telle concession ferait du remariage civil "le seul péché pour lequel on pourrait être pardonné sans avoir renoncé pour autant à son péché", en plus du fait qu'elle attaquerait à la racine le sens véritable des sacrements du mariage, de l'eucharistie et de la pénitence. »

Autrement dit, tout le contraire, d'un authentique chemin de pénitence au sein de l'Église catholique, que le fr. Michelet présente à nouveau, dans le cadre des discussions autour des synodes de 2014 et 2015 :

<http://chiesa.espresso.repubblica.it/articolo/1351093?fr=y>

Pour mémoire, les éléments de la *disputatio*

La voie pénitentielle

Synode : Y a-t-il vraiment accord sur la voie pénitentielle ?

<http://chiesa.espresso.repubblica.it/articolo/1351093?fr=y>

Divorcés-remariés : une troisième voie ?

<http://www.libertepolitique.com/Actualite/Le-fil/Divorces-remaries-une-troisieme-voie>

La miséricorde et la loi

Cela complète aussi la *disputatio* entre le fr. Jean-Miguel Garrigues (*France Catholique*) et Thibaud Collin (*Liberté politique*), avec conclusion de Mgr Genoux (Twitter) :

1/ Jean-Miguel Garrigues (13/06/2015)

La Civiltà Cattolica, 2015 II 493-510, n° 3959 (13/06/2015)

<http://ow.ly/NxeBZ>

Traduction française de l'auteur (30/05/2015) « Église de purs ou nasse mêlée » ?

<http://www.france-catholique.fr/EGLISE-DE-PURS-OU-NASSE-MELEEE.html>

2/ Réponse de Thibaud Collin (11/06/2015)

« Cœur tendre et esprit mou. » Réponse au père Garrigues sur les divorcés remariés

<http://www.libertepolitique.com/Actualite/Decryptage/Caer-tendre-et-esprit-mou.-Reponse-au-pere-Garrigue>

Un filosofo di Parigi contro “*La Civiltà Cattolica*” (09/06/2015) :

<http://magister.blogautore.espresso.repubblica.it/2015/06/09/un-filosofo-di-parigi-contro-la-civiltà-cattolica/>

3/ Réponse de Jean-Miguel Garrigues (26/06/2015)

Divorcés remariés : la doctrine ne verrouille pas la miséricorde :

<http://www.france-catholique.fr/DIVORCES-REMARIES-LA-DOCTRINE-NE.html>

La Croix 30/6/15 : Divorcés-remariés: le P. Jean-Miguel Garrigues répond à ses détracteurs :

<http://ebx.sh/1IqBm38>

4/ Contre-réponse de Thibaud Collin (03/07/2015)

Divorcés-remariés : pourquoi la doctrine verrouillerait-elle la miséricorde ? Réponse au Fr. Garrigues (II)

<http://www.libertepolitique.com/Actualite/Decryptage/Divorces-remaries-pourquoi-la-doctrine-verrouillerait-c>

5/ Tweet de Mgr Ginoux, évêque de Montauban (05/07/2015)

« Merci à Thibaud Collin #libertepolitique pour sa réponse au Frère J-M Garrigues qui devrait relire *Veritatis Splendor*. »

<https://twitter.com/mgrginoux/status/617755385504628737>

***L'instrumentum laboris* de la session du synode ordinaire d'octobre 2015**

http://www.vatican.va/roman_curia/synod/documents/rc_synod_doc_20150623_instrumentum-xiv-assembly_
